REVUE DE PRESSE

COMMISSION DE
L'OCÉAN INDIEN

Du 27 avril au 03 mai 2021

Les articles contenus dans ce document n'engagent que les auteurs et les sources dont ils émanent. Ils ne reflètent en aucun cas une position officielle de la COI.

1. COI et ses projets

1.1 Economie bleue.....2
-1,7 millions de roupies affectées au développement de l'économie bleue aux Seychelles
1.2 Prix Indianocéanie.....4
- Ecriture : Prix Indianocéanie
1.3 Pêche.....5
- Inland Ecofish project launched

2. Centres d'Intérêts

2.1 Pêche.....7
- COMMENT LES PAYS DU SUD FONT-ILS FACE À LA SURPÊCHE ?
-Vincent Degert, ambassadeur de l'Union européenne :
« Maurice a développé un Seafood Hub performant et dynamique »
2.2 Environnement marin.....11
- Despite $8 million in COVID-tourism losses, Blue Safari Seychelles continues conservations programmes
2.3 Economie Circulaire.....13
- Freedom Plastic : le projet pédagogique qui offre une seconde vie au plastique
2.4 Economie.....14
-Vakinankaratra : Un centre de production agro-photovoltaïque Opérationnel
-La société de pêche suscite des convoitises
-Deuxième phase de réouverture ce samedi : un boost tant attendu pour l'économie
-«Un pays fermé sur lui-même ne peut pas tenir dans la durée »

Seychelles NATION

1,7 millions de roupies affectées au développement de l'économie bleue aux Seychelles



Le lancement du programme « l'Année Bleue de l'Océan Indien » aux Seychelles a eu lieu hier

Hier nous avons témoigné le lancement du programme « l'Année Bleue de l'Océan Indien » aux Seychelles.

C'est l'ambassadeur de France, Dominique Mas et le Ministre Désigné Jean-François Ferrari qui cumule aussi la fonction du Ministre de la Pêche, qui ont dévoilé différents projets de recherche et de sensibilisation qui seront financés par les fonds français.

C'est dans le cadre de la prochaine présidence française de la Commission de l'Océan Indien (COI) que la France a décidé de consacrer 600 000 € (plus de 10 millions de roupies) à des actions de recherche et de développement dans le domaine de l'économie bleue. L'ensemble des Etats-membres de la COI et les pays de la côte Est-africaine (Afrique du Sud, Mozambique, Tanzanie et Kenya) seront bénéficiaires du programme « l'année bleue de l'Océan indien ». Au total, 100 000 euros (1,7 millions de roupies) ont été affectés aux Seychelles, a annoncé l'Ambassadeur Mas lors d'une petite cérémonie qui s'est déroulée hier au quartier général au ministère de la pêche.

Les 1,7 millions de roupies seront dédiés au programmes suivant explique l'Ambassadeur Mas :

– Un programme de recyclage de déchets plastiques en vue de les transformer en carburant. Cette initiative est conduite par la plateforme d'innovation SoSCience et l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD) français, en partenariat avec le département de l'économie bleue. L'ambassade contribuera en finançant la campagne de sensibilisation des ménages seychellois sur le recyclage des déchets plastiques.

– Une étude sera conduite par le département de l'économie bleue afin de quantifier les engins de pêche abandonnés et d'envisager les possibilités de les recycler.

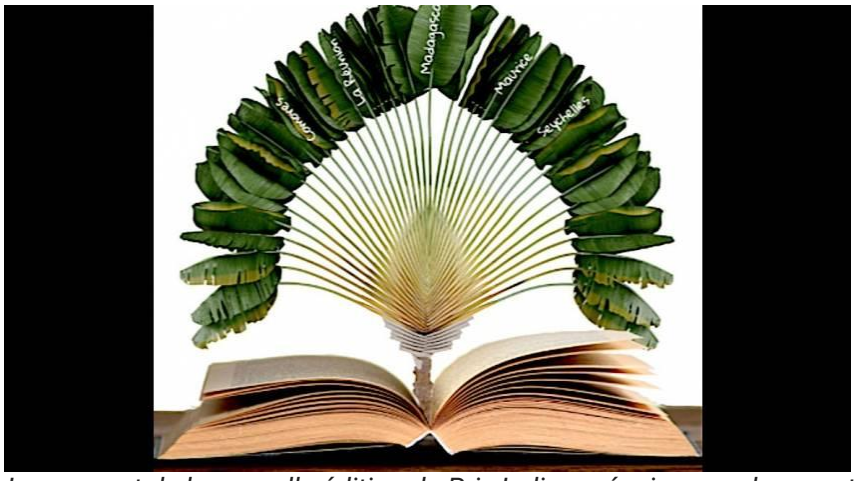
– Un dernier volet permettra de réaliser des courts métrages de sensibilisation sur la diversité de l'économie bleue. Ces vidéos seront

diffusées lors de la prochaine journée de l'économie bleue, le 17 juillet prochain.
« Un comité de suivi, présidé par le secrétaire permanent pour l'économie bleue, M. Kenneth Racombo assurera le pilotage des activités. Nous partageons avec les Seychelles ce désir de mieux protéger et valoriser cet océan indien que nous avons en commun. L'économie bleue est une magnifique opportunité pour nos pays mais c'est aussi une obligation : nous nous devons de protéger la richesse maritime. Je me réjouis que nous puissions soutenir des initiatives qui vont permettre une réduction des déchets qui jusqu'à présent finissent trop souvent dans l'océan, comme j'ai pu le constater lors de ma visite des îles éloignées avec le Président Wavel Ramkalawan », a souligné M. l'ambassadeur.
Le Ministre Ferarri a, quant à lui, déclaré qu'il est heureux de constater que la perspective envisagée par la présidence française de la COI est combien prometteuse. « Cette perspective prend réellement en compte les préoccupations des Etats-membres de l'organisation régionale. On sait la corrélation qui existe entre la pandémie de la Covid-19 et les défis nombreux et divers qui parsèment le monde et notre région.En reconnaissant les efforts effectués par nos équipes associées à la plateforme d'innovation SoScience, la validation des composantes du programme seychellois et en élargissant l'initiative seychelloise de la journée de l'économie bleue le 17 juillet à toute la région, constituent une réconfortante satisfaction et un véritable moment d'allégresse pour les Seychelles ».
Suite de l'article

Plus d'information :

http://www.seychellesnewsagency.com/articles/14767/Un+programme+franais+accorde+aux+Seychelles+++dollars+de+projets+lis+avec+l%27conomie+bleue

Ecriture : Prix Indianocéanie



Lancement de la nouvelle édition du Prix Indianocéanie auquel on peut participer d'ici le 30 juin.

Ou Prix de la Commission de l'océan Indien qui lance un nouveau partenariat sous l'égide du Département pour l'édition 2021 du concours qui, depuis 1961, invite les auteurs des Comores, de Madagascar, de Maurice, des Seychelles et de La Réunion à composer un texte original inspiré par cet espace géographique, culturel, linguistique, comme socle de référence partagé pour réinventer le monde. Aucun genre littéraire imposé, le concours est ouvert aux romans, nouvelles, essais, pièces de théâtres, recueils de poésie, contes… portant sur des questionnements contemporains propres à cette région. Le Prix s'adresse aux résidents des îles de l'Indianocéanie âgés de plus de 18 ans au moment du dépôt de leur manuscrit. Pour participer il suffit de remplir, avant le 30 juin 2021, un formulaire en ligne sur le site de la Commission de l'océan Indien à l'adresse suivante : https://www.commissionoceanindien.org/portfolio-items/prix-indianoceanie-2021.

Plus d'information :

https://www.francophonie.org/3e-edition-du-prix-litteraire-de-lindianoceanie-1598

Inland Ecofish project launched



Shoki Kandjimi

An inland fisheries project christened Ecofish was recently launched at Rundu by deputy fisheries minister Sylvia Makgone.

The project is being implemented by the Namibia Nature Foundation under the auspices of the Kavango-Zambezi (KAZA) secretariat and is being funded by the European Union delegation to Mauritius and Seychelles.

The project plans to strengthen community fisheries management in the Kaza region through ecosystem-based adaptation and enhancing the socio-ecological resilience of communities.

In addition, the project also aims to restore the fisheries to an extent that local people who live near the river are custodians of these important resources and can reasonably catch fish for trading purposes and for human consumption.

Launching the project, Makgone said the inclusion of locals and traditional authorities is imperative for the successful implementation of the project in the Kavango-Zambezi trans-frontier.

"The approach of including local communities in the management of reserves is in line with our mandate as a ministry responsible for fisheries under the inland fisheries resources act.

By doing this local community can take part in the decision-making process when developing management plans in the fisheries protected areas," she said.

According to the Namibia Nature Foundation (NNF), sanctuaries are identified by local communities, for which restrictions are put in place and are enforced by community fish guards. These areas are co-managed and legally recognised by the government. Currently, the ministry of fisheries has gazetted 10 fisheries reserves in the Zambezi region and there are plans to gazette more in the Kavango East region, according to the deputy minister.

Makgone also indicated that she was concerned about the fact that fishing resources in the inland water bodies had drastically reduced and singled out climate change and human activities as the main contributing factors.
"That is why we have to build climate change resilience to strengthen the fisheries management so that we enhance ecosystem biodiversity.
This will be in line with the Harambe Prosperity plan II," Makgone added. She further urged the traditional leaders in the Kavango and Zambezi regions to guard these fisheries resources jealously and to ensure that communities adhere to the regulations governing the fishing resources.
Makgone believes that this will benefit the future generation. Kavango East governor Bonifatius Wakudumo welcomed the project and urged NNF to capacitate the fishermen and women in the targeted regions to ensure sustainable employment opportunities in the fishery sector. The project is expected to run for 3 years.

COMMENT LES PAYS DU SUD FONT-ILS FACE À LA SURPÊCHE ?

Les pays du Sud abritent une biodiversité marine cruciale pour l'avenir de nos océans et pourtant menacée par la surpêche. Si depuis des années, les gouvernements, les pêcheries, les scientifiques, les ONG et les entreprises se mobilisent pour lutter contre ce fléau, le mouvement doit être amplifié.



Un travailleur vérifie les poissons destinés à l'exportation vers le Japon, la Chine, Brunei, la Thaïlande et la Malaisie dans une structure de Banda Aceh en Indonésie en octobre 2020. Photo par CHAIDEER MAHYUDDIN / AFP

Dans de nombreuses pêcheries des pays du Sud, la mauvaise gestion des stocks de poissons menace leur durabilité. 60 % des ressources halieutiques mondiales sont exportées depuis les pays en développement et 68 % des bateaux de pêche sont situés en Asie selon la FAO. Plus de la moitié des captures mondiales de poisson sauvage proviennent de pays du Sud comme l'Indonésie, le Pérou, le Vietnam, l'Inde ou la Chine, cette dernière étant le plus gros pays fournisseur de poisson au monde. Des ressources marines cruciales pour les populations Si la communauté internationale souhaite mettre fin à la surpêche sur l'ensemble de notre planète bleue, il faut en priorité améliorer la recherche et la science ainsi que la gestion des pêches dans les pays en développement. Les ressources marines y jouent un rôle crucial pour la subsistance des populations. La prochaine Journée mondiale de l'océan du 8 juin visera d'ailleurs à montrer combien l'océan et ses ressources sont essentiels pour plusieurs millions de personnes à travers le monde. Le poisson nourrit près de la moitié de la population mondiale et lui fournit près de 20 % de son apport moyen en protéines. Les pays tels que le Bangladesh, le Cambodge, la Gambie, le Ghana, la Sierra Leone ou le Sri Lanka, dépendent à plus de 50 % du poisson pour leur apport en protéines. Les ressources des océans ne sont pas seulement bénéfiques sur le plan nutritionnel, elles revêtent également une importance sociale, car certaines sociétés sont entièrement structurées autour de l'économie de la pêche. À titre indicatif, 85 % des travailleurs de la pêche se trouvent en Asie, 9 % en Afrique et 4 % sur le continent américain. La survie de millions de personnes dépend donc de l'océan et de ses ressources. Une réalité qui ne fait que s'accentuer à mesure que les populations continuent de s'installer et

de se développer le long des littoraux. D'ici 2025, on estime ainsi que 70 % de la population urbaine devrait vivre dans une ville côtière. Il est urgent d'agir pour garantir la durabilité de la pêche Malheureusement, les pays en développement ne sont pas épargnés par la surpêche. En Afrique, par exemple, le merlu de Namibie a été si intensément exploité pendant plusieurs décennies que le stock était au bord de l'effondrement en 1990. Les pêcheurs ont depuis considérablement amélioré leurs pratiques pour parvenir à une économie de pêche plus durable. Aujourd'hui, l'état du stock de merlu de Namibie est bon et plus de 10 000 emplois sont assurés pour les générations futures. Des pêcheries durables sont donc possibles. Les populations dépendent du renouvellement des stocks de poissons pour se nourrir et travailler. La pêche durable est un impératif environnemental mais aussi social et économique. L'Objectif de développement durable (ODD) n°14 est inévitablement lié à l'ODD n°2 sur l'élimination de la faim et à l'ODD n°8 sur le travail décent. Ces objectifs doivent être atteints d'ici 2030 : c'est encore possible à condition de redoubler d'efforts. Des avancées encore insuffisantes pour les océans Dans les pays du Sud, qui regroupent 97 % des petits pêcheurs de la planète, les bateaux sont de plus en plus nombreux à traquer des poissons… de plus en plus rares. La demande en ressources marines est aujourd'hui exceptionnellement élevée. Les pays du Nord ont réduit leur activité de pêche et ont augmenté en compensation leurs importations en provenance des pays du Sud. Ainsi, on estime qu'aujourd'hui 73 % des poissons sont désormais capturés dans les pays en développement, ce qui accentue la pression exercée sur les pêcheries dans cette partie du globe. Cependant, depuis quelques décennies, des efforts sont déployés dans les pays du Sud pour favoriser la pêche durable. L'Indonésie, par exemple, utilise le potentiel des données et des technologies innovantes pour lutter contre la surpêche. En Amérique latine, seize pêcheries sont reconnues selon les principes environnementaux de l'organisation Marine Stewardship Council (MSC), comme étant durables.. La plus grande pêcherie du monde, celle de l'anchois du Pérou, a lancé deux projets pour améliorer sa durabilité. Au Chili, la pêcherie de merlu austral est maintenant considérée par le MSC comme durable selon ses critères environnementaux, ce qui représente une véritable avancée.

Suite de l'article

Vincent Degert, ambassadeur de l'Union européenne : « Maurice a développé un Seafood Hub performant et dynamique »

Interviews



À l'occasion de la Journée mondiale du Thon célébrée dimanche, l'ambassadeur de l'Union européenne à Maurice, Vincent Degert, revient sur la situation des ressources thonières dans l'océan Indien.
Il note que Maurice a développé un Seafood Hub performant et dynamique, avec une attention particulière sur l'état des ressources. Et de préciser par là même que les accords de pêche signés entre l'UE et les deux îles (Seychelles et Maurice) constituent des instruments importants dans la gestion soutenable des ressources thonières. Par ailleurs, il annonce que « je vais même partager en direct, sur la page Facebook de la délégation européenne à Maurice, des secrets d'une recette de thon dimanche ».

Monsieur l'ambassadeur, pourquoi tenez-vous à célébrer la Journée mondiale du Thon ce dimanche 2 mai ?

Je tiens à célébrer cette journée pour deux raisons principales. La première appartient à la sphère professionnelle : vous savez que l'Union européenne est très engagée dans ses opérations de pêche au thon dans l'océan Indien, notamment à Maurice et aux Seychelles. Nos accords de pêche signés avec les deux îles sont des instruments importants dans la gestion soutenable des ressources thonières.
Les droits de pêche que paye l'UE sont basés sur les volumes autorisés de captures et sur le principe de captures complémentaires par rapport aux capacités de pêche du pays. Tout cela détermine un droit de pêche qui vise à ne pas détruire les stocks et à ne pas nuire à la flotte thonière locale. La pérennité est le maître-mot de nos opérations. Il me paraissait important d'évoquer ces principes essentiels de conservation et gestion durable des ressources.
Mais j'ai aussi une seconde raison de célébrer cette journée : à Maurice comme dans l'océan Indien, le poisson est un produit local mis en valeur par la cuisine de façon savoureuse et à ce titre, reconnue dans le monde entier.

Comme tout un chacun, j'apprécie beaucoup le vindaye de thon, mais aussi les recettes de thon rouge à base de feuille de banane et de chutney de noix de coco ou de saveurs tropicales de gingembre ou de konbava ! Alors, pour moi célébrer la Journée mondiale du Thon, c'est goûter du thon cuisiné localement et pêché à partir de stocks gérés de façon durable pour alimenter la population locale comme internationale. Je me ferai un plaisir de me mettre personnellement aux fourneaux ce week-end.

N'êtes-vous pas un peu optimiste quant à la situation des stocks de thon dans l'océan Indien. Le Yellowfin Tuna (thon albacore) est en situation de surpêche et de surexploitation. Des campagnes de boycott du thon originaire de l'océan Indien ont même été lancées en Europe?
Suite de l'article

Despite $8 million in COVID-tourism losses, Blue Safari Seychelles continues conservations programmes

By: **Salifa Karapetyan Edited by: Betymie Bonnelame** | Views: 1223



Despite financial difficulties, Blue Safari Seychelles in partnership with Island Conservation Society and Islands Development Company is continuing to run programmes to protect ecosystems on four of Seychelles' outer islands. (Brian Chakanyuka/Blue Safari Seychelles)

(Seychelles News Agency) - Blue Safari Seychelles in partnership with **Island Conservation Society** (ICS) and **Islands Development Company** (IDC) is continuing to run programmes to protect ecosystems on four of Seychelles' outer islands despite huge financial difficulties due to a reduction in tourism arrivals because of COVID-19.

Blue Safari Seychelles is a concept introduced in the island nation in 2018 which offers a first-hand discovery of Astove, Cosmoledo, Amirantes, and Alphonse – four of Seychelles' atolls -- through experiential travel. Through its activities, the company engages visitors in conservation activities, getting them involved in contributing to the protection of these islands' ecosystems.

From March to December last year the company welcomed 224 tourists to the islands compared to 905 in 2019 for the same period. Visitors to the four outer islands have to pay $25 a day as a conservation charge to fund projects.



Blue Safari Seychelles offers a first-hand discovery of Astove, Cosmoledo,

Amirantes, and Alphonse – four of Seychelles' atolls -- through experiential t (Seychelles Tourism Board) Photo License: CC-BY

The chief executive of Blue Safari, renowned fly-fishing expert Keith Rose-Innes, told SNA that despite the fact that actual and potential revenue loss has just exceeded $8 million due to a steep drop in visitors over the last year, it is important for projects to keep running as a gap in information could potentially skew projects' results.

"We have the ability to continue all our projects through sound financial planning by building an endowment fund within the Alphonse Foundation. We would rather cut other budgets to continue the conservation work we are doing as it's a vital part of our company ethos, which is why we won't get involved in a destination unless we can improve conservation and responsibility and protect the environment," said Innes.

He added that "the Alphonse Foundation has approximately $900,000 saved in its endowment fund, whereas the Cosmoledo and Astove Foundation is new and has not had a chance to start an endowment fund. It has however raised enough funds to start the monitoring projects on Astove and Cosmoledo."

Innes said the purpose of the fund is to be able to fund the conservation work in perpetuity if the revenue from tourism ceased at some point in the future.

"The levy goes into the Alphonse, Cosmoledo, Astove, or Farquhar Foundation among others which funds the **Island Conservation Society** (ICS) team, conservation centre and core projects of the island group," continued Innes. **Suite de l'article**

Freedom Plastic : le projet pédagogique qui offre une seconde vie au plastique

Donner une seconde vie au plastique à usage unique et inculquer aux jeunes les principes de l'économie circulaire : tel est le but du projet pédagogique Freedom Plastic, initié par l'association Mission Verte et inauguré en février dernier en présence du ministre de l'environnement.



Le coup d'envoi a été donné en février dernier avec l'inauguration du projet pédagogique Freedom Plastic, destiné à 3000 élèves de la région de Mapou. Pensé et mis en place par l'association Mission Verte, ce projet fait la guerre au plastique à usage unique en lui offrant une seconde vie, tout en sensibilisant les jeunes à l'économie circulaire, et en informant sur la situation et les dangers de la pollution due au plastique lorsqu'il est jeté dans l'environnement.

Cet atelier également appelé Fablab, inspiré du concept international Precious Plastic, a été construit à partir d'un containeur maritime en fin de vie. "*Le concept, inventé en 2013 par Dave HAKKENS, réunit à ce jour une communauté de plus de 10 000 personnes à travers le monde qui ont construit environ 1 000 ateliers et qui redonnent ainsi une seconde vie aux déchets plastiques*" explique Grégory Martin, l'un des responsables du projet, dans un communiqué.

L'inauguration de cet atelier mauricien a été fait en présence du Ministre de l'Environnement, de la Gestion des Déchets et du Changement Climatique et de nombreux partenaires de ce projet écologique. **Suite de l'article**

Vakinankaratra : Un centre de production agro-photovoltaïque opérationnel



Le Président du Sénat, Razafimahefa Herimanana, a visité ce centre de production agro-photovoltaïque dans la région du Vakinankaratra.

Il produit actuellement une puissance énergétique de 5Mégawats, soit le tiers des besoins en électricité d'Antsirabe.

Un centre de production agro-photovoltaïque a été mis en place par la société SunFarming Transformers Madagascar à Tsaratanàna Vinaninkarena, dans la région de Vakinankaratra. « *Il est maintenant opérationnel et assure la production d'énergie renouvelable via la mise en place de plus de 3 000 panneaux solaires, et ce, au profit de la JIRAMA. Nous lui fournissons actuellement une puissance de 5 Mewagatts, et ce, avec un prix le plus abordable. Cette production électrique représente le tiers des besoins en énergie d'Antsirabe* », a annoncé Yves Rakotomanga, le directeur général de cette entreprise.

Agriculture naturelle. En outre, le centre effectue une culture d'expérimentation sur une superficie totale de 6ha. « *Nous promouvons notamment une agriculture naturelle qui ne nécessite en aucun cas une intervention de tout produit chimique tout au long de la campagne de production. En effet, nous produisons sur place des composts servant à fertiliser les sols* », a-t-il poursuivi. On y trouve entre autres, des plantations de tomates, de curcuma, de haricot, de maïs et de haricot vert. Les techniciens de ce centre de production agro-photovoltaïque exploitent des consoudes, des piments, des plantes d'absinthe et de tanaisie pour le traitement des maladies affectant les cultures ou les espèces nuisibles. Et l'application des techniques d'irrigation de goutte à goutte permet de mieux maîtriser l'eau. Par ailleurs, « nous travaillons en partenariat avec les universités, locale et à Antananarivo, dans le cadre d'un programme de recherche et de développement, outre le transfert de technologie aux paysans locaux », d'après toujours les explications du directeur général, Yves Rakotomanga.

Base de développement. Pour sa part, le Président du Sénat, Razafimahefa Herimanana, a soulevé que le développement de l'énergie constitue la base de développement de l'industrialisation et de l'économie nationale. « *Et la promotion de cette énergie solaire est plus avantageux pour Madagascar car elle contribue à l'économie de devises et surtout à la protection de l'environnement. Quant au développement de la mécanisation agricole et de l'agriculture biologique, tout cela contribue à l'atteinte du Velirano sur l'autosuffisance alimentaire dans le pays. La consommation des produits agricoles bio contribue en même temps à l'amélioration de la santé publique. C'est également très prisé sur le marché international* », a exprimé le Président de cette Institution.
Navalona R.

La Gazette des Comores

ÉCONOMIE :

La société de pêche suscite des convoitises

La société nationale de pêche, Comoros National Fishing Company, sise à Voidjou, suscite les convoitises. Plusieurs repreneurs se sont manifestés. Seulement, cette reprise ne pourra être possible avant la liquidation en cours.



Construite sous le régime Ikililou, la société Comoros National Fishing Company (CNFC) n'aura exercé que pendant une courte durée. La société de pêche avait une volonté affichée de devenir un élément clef du développement socio-économique du pays. Usine dont les capitaux sont majoritairement détenus par le Qatar, soit plus de 71%, contre 8,51% pour l'État comorien, la société de pêche est mise en liquidation. Cette solution est loin d'être l'idéale, reconnait le conseiller privé du chef de l'État chargé des affaires économiques.

« La reprise aurait été la solution idéale, celle que nous aurions tous souhaité » mais, poursuit Nour-El-Ftah Azali dans un entretien à La Gazette des Comores en début semaine, « le gouvernement a jugé utile de privilégier la solution qu'il estime pouvoir exécuter dans des brefs délais » car « des problématiques que nous ne sommes pas en mesure de quantifier se sont invitées dans les discussions et ont fait que le rachat des parts Qataris retarderait encore plus la relance de la société, alors que les nombreux investissements effectués et notamment les équipements commençaient même à se détériorer ».

On parle justement d'un investissement de 22 millions de dollars soit près de 8,8 milliards de nos francs. A cause du retard occasionné par la société sri-lankaise, Hairu, choisie pour la réalisation du management, le coût d'investissement a explosé et a atteint la somme colossale de 32 millions de dollars soit 12,8 milliards de francs. Quant aux éventuels preneurs à l'issue de la liquidation en cours, le ministre de l'Économie Houmed Msaidié, joint au téléphone, affirme que beaucoup sont ceux qui se préparent en conséquence.

« Il y a un Etat prêt à remplacer le Qatar, il y a une société d'Etat, des opérateurs privés dont des Européens se sont manifestés. Ce qui nous retarde actuellement ce sont des problèmes juridiques entre nous et l'Etat Qatari », nous a dit Houmed Msaidie, sans plus de précisions. Au ministère de la production, on nous fait savoir que la société de pêche doit d'abord être nationalisée avant liquidation, pour éviter des pertes totales au pays. Selon notre interlocuteur, « c'est le seul moyen de pouvoir couvrir les pertes à l'État ».

A.O Yazid

Deuxième phase de réouverture ce samedi : un boost tant attendu pour l'économie



François de Grivel, Georges Chung Tick Kan et Sonny Wong

La deuxième phase de la réouverture est enclenchée ce samedi 1er mai, sauf dans les cinq villages qui ont été décrètes zones rouges hier : Tyack, Bénarès, Batimarais, Rivière-des-Anguilles et Saint-Aubin. Un pas vers un retour à la normale qui est nécessaire, selon les opérateurs. Tour d'horizon ! 1er mai 2021 : synonyme de la fin de l'utilisation du Work Access Permit. Cette date symbolique rappelle aussi que la population active reprendra ses activités. La réouverture des frontières, mais avec des contrôles adéquats, est un facteur indispensable, souligne Georges Chung Tick Kan. « Le retour au niveau de l'avant Covid-19 dépendra de la situation sanitaire par rapport à la pandémie et ses variants. Le tourisme reprendra très vite si nous parvenons à retrouver une normalité, car les vacances sont aujourd'hui un bien important après la nourriture et les vêtements », explique l'économiste. D'où la nécessité, selon Georges Chung Tick Kan, de venir de l'avant avec une stratégie de reprise touristique fondée sur la mise en place de couloirs sélectifs, c'est-à-dire, des pays qui donnent des indications de contrôle de la Covid-19.

Avantages de la réouverture graduelle sur les entreprises

Ainsi, à partir de ce samedi 1er mai, les entreprises pourront compter sur 100 % de leur effectif. Et puisque la productivité était quelque peu freinée avec les opérations en sous-effectif, Georges Chung Tick Kan juge qu'il faut désormais que les entreprises se refassent une santé. « Il n'y a pas une seule entreprise qui est sortie du confinement avec une situation avantageuse », argue-t-il.

Pour sa part, François de Grivel, industriel et chef d'entreprise, estime que la réouverture graduelle permettra d'accélérer le mouvement des transactions commerciales, d'avoir plus de facilités relationnelles entre le fournisseur et le client et surtout de travailler en présentiel. « Cela va

améliorer l'efficacité et la rentabilité, tout en réduisant le stress pour les employés », avance-t-il.
Selon lui, les entreprises devraient se focaliser sur la performance et la productivité. Il évoque la contrainte par rapport à la main-d'œuvre dans le secteur manufacturier et de l'exportation. Le recrutement des travailleurs étrangers, dit-il, peut aider pour le second semestre.

XAVIER LAGESSE

(HEAD OF PROJECTS, MARKETING & COMMUNICATION DE DTOS)

«UN PAYS FERMÉ SUR LUI-MÊME NE PEUT PAS TENIR DANS LA DURÉE»

ACTIF DEPUIS 28 ANS DANS L'INCORPORATION ET L'ADMINISTRATION DE SOCIÉTÉS, DE FONDS ET DE SERVICES COMPTABLES, DTOS EST L'UN DES ACTEURS MAJEURS À MAURICE. LE HEAD OF PROJECTS, MARKETING & COMMUNICATION ÉVALUE LES MESURES PRISES POUR SOUTENIR L'ÉCONOMIE ET LES INVESTISSEMENTS REQUIS.

Rachelle VEERASAMY



Comment la Covid-19 réoriente-t-elle le secteur des services financiers ?

La Covid-19 menace la totalité de l'activité économique mondiale. Le secteur financier ne fait pas exception. Le consensus parmi les experts est qu'il y a un ralentissement brutal de l'économie. Cette crise est particulière car elle combine à la fois un ralentissement de l'offre, car l'appareil productif a été arrêté, et de la demande. La raison : beaucoup sont confinés chez eux, par conséquent, ils ne consomment plus.

Les mesures de confinement et la peur associée à la maladie ont créé une perte de confiance et un ralentissement de la consommation. Pour survivre, les opérateurs économiques ont significativement augmenté leur endettement. L'augmentation importante de la dette publique et privée qui vient s'ajouter aux dettes déjà existantes fragilise les opérateurs économiques.

Une autre conséquence possible sera la relocalisation des investissements, pour une approche économique plus souveraine et moins globalisée. À mon sens, personne ne sait quelle sera la durée et la profondeur de la crise.

Concrètement, qu'est-ce qui a changé ?

Je dirais qu'il y a quatre facteurs cruciaux qui ont fait évoluer la finance. Paradoxalement, les marchés boursiers internationaux se portent très bien. C'est une preuve de la déconnexion entre ces marchés et l'économie réelle. Aujourd'hui, il n'y a plus de lien entre la santé réelle d'une économie et la performance de la Bourse. La Bourse ne sert plus à favoriser la circulation de liquidités dans l'économie mais sert davantage à spéculer sur des instruments de plus en plus complexes. Autant de raisons pourquoi on peine à mesurer le lien avec l'économie.

Le deuxième, c'est l'augmentation de la dette privée et publique. Généralement, les entreprises sont beaucoup plus endettées. En effet, les profits futurs, au lieu d'être investis dans l'économie pour créer des emplois et financer de nouveaux projets, serviront à rembourser les dettes, d'où la crise économique. Le secteur financier n'est pas épargné puisque les dettes

sont essentiellement détenues par les banques.

Le troisième facteur est la réglementation internationale à travers les accords multilatéraux. Elle est de plus en plus contraignante pour ceux qui souhaitent investir en dehors de leurs frontières, particulièrement dans les pays où la fiscalité est plus attrayante. L'une des grandes tendances est d'utiliser un impôt minimum mondial quelle que soit la nationalité de l'investisseur, quel que soit l'endroit où les bénéfices sont réalisés. Ce mécanisme permettrait aux principales économies du monde de récupérer des sommes substantielles en s'imposant comme percepteurs fiscaux de dernier ressort.

Le dernier facteur non négligeable dans le secteur financier est l'arrivée de nouveaux acteurs digitaux qui ont révolutionné la finance: les cryptomonnaies, les solutions de paiements proposées par les opérateurs mobiles ou des plateformes de paiements multidevises en dehors des systèmes bancaires.



La crise provoquée par la Covid-19 nécessite-t-elle des investissements et des mécanismes d'intervention immédiate pour soutenir notre économie ?

La plupart des États ont mis en place des mesures pour soutenir les économies : moratoires fiscaux, systèmes de garanties des prêts par les États, aides directes, entre autres. À Maurice, le gouvernement a aussi mis en place un régime d'assistance salariale, un fonds de soutien aux entreprises et des moratoires sur les emprunts ont été institués. Ce sont des mesures nécessaires pour préserver l'emploi.

Toutes ces initiatives vont dans le bon sens mais sont des solutions à court terme. Un pays fermé sur lui-même ne peut pas tenir dans la durée. Il faut réfléchir à d'autres solutions qui fonctionnent sur le long terme et surtout, il ne faut pas tomber dans la panique face à tant d'incertitudes.

Quelles mesures adopter pour contrer les impacts négatifs ?

Puisque la vie économique est globalisée et le monde plus complexe, les économies sont plus sensibles aux chocs géopolitiques et souffrent de cycles plus ou moins fréquents et profonds. Or, dans ce contexte, l'anticipation politique devient quasiment impossible. Le rôle de l'État consiste donc à rendre uniformes les cycles économiques afin de permettre aux acteurs économiques d'absorber les chocs.

Il faut aussi développer le tissu économique local en soutenant notamment les PME, pour avoir un marché de l'emploi local dynamique. Le secteur financier mauricien reste attractif et permettra d'attirer des investissements étrangers. L'absence de contrôle des changes et la liberté de circulation des capitaux représentent un avantage certain. De plus, les investissements faits à Maurice sont protégés, ce qui constitue une garantie de confiance pour les investisseurs.

UNE JURIDICTION TRÈS ATTRAYANTE POUR TOUT GROUPE QUI SOUHAITE STRUCTURER SES ACTIVITÉS SUR PLUSIEURS PAYS»

Aussi, malgré la fin du deemed tax credit, Maurice reste une juridiction fiscalement attrayante grâce à trois grands mécanismes peu connus. Il y a la partial exemption qui permet une exemption d'impôts sur certaines catégories de revenus, le foreign tax credit qui permet de déduire les impôts déjà payés à l'étranger et le tax holiday scheme qui permet de bénéficier de nombreuses activités. Nous sommes passés d'une logique d'exemption généralisée à une logique d'exemption selon la nature des revenus et le type d'activité.

Enfin, les accords bilatéraux signés par Maurice avec plusieurs pays étrangers nous permettent de nous tourner résolument vers l'Afrique et vers l'Inde, et offrent aux entrepreneurs mauriciens de nouvelles opportunités pour le commerce de biens et services.

Maurice demeure une juridiction très attrayante pour tout groupe qui souhaite structurer ses activités sur plusieurs pays.

Comment cette crise pourrait être l'occasion de reconstruire notre économie ?

Comme je l'ai dit, il est difficile d'évaluer la profondeur et la durée du choc économique ainsi que la résilience de l'économie mauricienne. Une crise comme celle engendrée par la Covid-19 est une grande menace pour notre économie, mais elle constitue aussi une opportunité unique pour réfléchir et transformer notre modèle économique. Maurice a une zone maritime exceptionnelle qui est très peu exploitée, sauf par des flottes étrangères. Pourquoi ne pas inventer l'économie bleue de demain ?

La Réunion, Madagascar et les Comores sont les voisins régionaux de Maurice. Pourquoi ne pas réinventer l'agriculture régionale en s'appuyant sur les savoir-faire régionaux ? Cela permettrait de s'engager dans une vraie autonomie alimentaire. Accélérons notre transition écologique en réorientant notre consommation énergétique vers des énergies plus vertes. Transformons notre secteur de la construction pour que nos bâtiments soient moins énergivores. Développons un secteur financier irréprochable du point de vue des normes internationales. Maurice a fait de bons progrès qui nous permettent d'espérer de sortir de la liste noire de l'Union européenne en 2022.